

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60931-1

1996

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
2002-12

Amendement 1

**Condensateurs shunt de puissance non
autorégénérateurs pour réseaux à courant
alternatif de tension assignée inférieure
ou égale à 1 000 V –**

**Partie 1:
Généralités – Caractéristiques fonctionnelles,
essais et valeurs assignées – Règles de sécurité –
Guide d'installation et d'exploitation**

Amendment 1

**Shunt power capacitors of the non-self-healing
type for a.c. systems having a rated voltage
up to and including 1 000 V –**

**Part 1:
General – Performance, testing and rating –
Safety requirements – Guide for installation
and operation**

© IEC 2002 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 33 de la CEI: Condensateurs de puissance.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
33/380/FDIS	33/384/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2010. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 22

7.2 Tolérances sur la capacité

Remplacer les trois premières lignes de ce paragraphe par ce qui suit:

La capacité ne doit pas s'écarter de la capacité assignée de plus de

- 5 % à +10 % pour les condensateurs unitaires et les batteries jusqu'à 100 kvar,
- 5 % à +5 % pour les condensateurs unitaires et les batteries au-dessus de 100 kvar.

Page 24

10.1 Essai individuel

Remplacer le premier paragraphe par ce qui suit:

Les condensateurs dont toutes les bornes sont isolées de la cuve doivent être soumis à une tension alternative appliquée entre les bornes (raccordées entre elles) et la cuve. La tension minimale à appliquer est de $2U_N + 2$ kV ou de 3 kV, en prenant la plus élevée des deux valeurs, pendant 10 s, ou de 20 % plus élevée pendant une durée minimale de 2 s.

Si les condensateurs sont destinés à être reliés directement à la ligne aérienne d'alimentation et selon accord entre le fabricant et l'utilisateur, l'essai doit être réalisé avec une tension de 6 kV.

Au cours de l'essai, il ne doit se produire ni perforation ni contournement.